

FAQ : Grades - Fonctions applicables au 1/1/2010

Mots clés	question	Notre position
1. CADRE SCIENTIFIQUE		
Dentiste	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un dentiste LSD ?	Le code correspondant pour dentiste est : 11906 : autre
Psychologue hors unité de soins	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un psychologue hors unité de soins ?	Le code correspondant pour psychologue, hors unité de soins, est 11906 : autre S'il intervient plutôt <u>en conseil</u> pour le corps médical ou les familles ou s'il s'occupe de <u>tâches plus administratives</u> .
Criminologue hors unité de soins	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un criminologue hors unité de soins ?	Le code correspondant pour criminologue , hors unité de soins, est : 11906 : autre Si un criminologue , dans le contexte de l'expertise légale s'occupe <u>de l'étude</u> de la psychiatrie légale.
Étudiant-pharmacien	Quel grade /fonction faut-il utiliser pour <u>un étudiant</u> qui travaille <u>comme pharmacien</u> ?	Nous proposons d'utiliser <u>le code 11906 : autre</u>
Coordinateur de qualité	Quel grade /fonction faut-il utiliser pour un coordinateur de qualité	Nous proposons d'utiliser <u>le code 11906 : autre</u>

2 PERSONNEL DE MAITRISE ET GENS DE METIER		
Agent de gardiennage (pacte de générations)	Quel grade/ fonction faut - il utiliser pour un agent de gardiennage repris dans le pacte des générations ?	Le code correspondant est : 12397 agent de gardiennage pacte des générations .
Le conseiller en prévention sécurité	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un conseiller en prévention sécurité ?	Le code correspondant est : 12337 : Ouvrier d' entretien et chef d' équipe
Un PC technicien employé qui est à apprendre en dessous du système d'alternant.	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un PC technicien employé qui est à apprendre en dessous du système d'alternant. ?	Le code correspondant est : 12377 : Technicien (notamment entretien du matériel médical À moins qu'il s'agisse du personnel en paramédical 36434 : Technicien du matériel médical
3. PERSONNEL ADMINISTRATIF		
Directeur du département	Dans la définition du code 13502 (directeur du département) , il est indiqué « chef du service du personnel ». Entend-on ici par chef la fonction de direction ou le chef de service ?	On entend par là à la fois la <u>fonction de direction</u> et le <u>chef de service</u> . Le « chef du service du personnel » est donc à reprendre ici.
Secrétaire	La fonction exercée a priorité sur le grade ou statut. Cela signifie-t-il que 3 secrétaires qui travaillent à l'administration des urgences auront le même grade fonction même si l'une à un diplôme de bachelor secrétariat, l'autre un niveau humanités et la 3 ^e diplôme d'humanités techniques ?	La fonction prime pour le grade voir les notes 10 et 11 relatives aux grades 13516,13517,13518 en brochure page 11.
Secrétaire médicale	Quel grade / fonction faut- il utiliser pour une secrétaire qui n'a pas le diplôme de secrétaire médicale mais exerce la fonction ?	La fonction prime pour le grade donc Le code correspondant est 13526 : secrétaire médical .

Agent de gardiennage	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un <u>agent de gardiennage</u> engagé en <u>dehors</u> du pacte des générations ?	Le code correspondant est : 13566 : Accueil - Téléphoniste . Le personnel de gardiennage doit être repris sur une seul grade fonction mais l'hôpital doit savoir distinguer le personnel repris dans le pacte des générations de celui non repris dans le pacte.
Assistant morgue	Quel grade /fonction faut- il utiliser pour <u>un assistant morgue</u> ?	Nous proposons d' utiliser le code 13518 : Assistant administratif
Data manager	quel est le grade/fonction a utilisé pour data manager	Le code correspondant est : 13546 analyste ou 13504 chef administratif en cas d'un code de responsable
Contrôleur DCER dans le service d'audit interne	quel est le grade/fonction a utilisé pour Contrôleur DCER	Le code correspondant est : 13546 analyste et 13547 programmeur ou 13504 chef administratif en cas d'un code de responsable
Conseiller en sécurité de l'information dans le service d'audit interne sur le développement et à l'application du programme informatique	quel est le grade/fonction a utilisé pour Conseiller en sécurité de l'information	Le code correspondant est : 13546 analyste
Coordinateur des datamanagers	quel est le grade/fonction a utilisé pour Coordinateur des datamanagers	Le code correspondant est : 13504 chef administratif d'un code de responsable
Le responsable de la communication	quel est le grade/fonction a utilisé pour le responsable de la communication	Le code correspondant est : 13504 chef administratif d'un code de responsable

la nouvelle fonction du département financier = « contrôleur »	quel est le grade/fonction a utilisé pour la nouvelle fonction du département financier = « contrôleur ».	Le code correspondant est : 13504 chef administratif d'un code de responsable
Employé chargé de l'encodage du RHM (résumé clinique minimum)	quel est le grade/fonction Employé a utilisé pour employé chargé de l'encodage du RHM ?	Le code correspondant est : 13518 assistant administratif (si pas infirmier, c'est de l'administratif)
Responsable RHM	quel est le grade/fonction a utilisé pour responsable RHM ?	Le code correspondant est : 10801 adjoint à la direction
Conseiller en prévention sécurité	quel est le grade/fonction a utilisé pour conseiller en prévention sécurité ?	Le code correspondant est : 12337 ouvrier d'entretien et chef d'équipe
Attaché à la direction (niveau universitaire)	quel est le grade/fonction a utilisé pour attaché à la direction (niveau universitaire) ?	Le code correspondant est : 10801 adjoint à la direction
Contrôleur de gestion	quel est le grade/fonction a utilisé pour contrôleur de gestion ?	Le code correspondant est : 13518 assistant administratif (ce n'est pas un comptable)
Secrétaire aux consultations (prise de rendez vous)	quel est le grade/fonction a utilisé pour secrétaire aux consultations (prise de rendez vous) ?	Le code correspondant est : 13526 secrétaire médical
Employé au contact center	quel est le grade/fonction a utilisé pour employé au contact center ?	Le code correspondant est : 13566 accueil-téléphoniste
Le chef du service de facturation (non directeur) peut il être en 13502 ou ce grade est il prévu que pour les directeurs	quel est le grade/fonction a utilisé pour le chef du service de facturation (non directeur) ?	Le code correspondant est : 13504 chef administratif (car non directeur)

<p>Un nouveau collaborateur commence dans une nouvelle fonction « coordinateur facilitair (technique) ». Cette personne coordonne les services de nettoyage et l'alimentation (les deux sections se trouve bien en dessous de la direction directe d'une chef de service).</p>	<p>Quelle grade fonction et le centre de frais devons-nous lier à cela ?</p> <p>Est-ce que ceci est 13504 (chef d'administration) ? Est-ce que ceci est le centre de frais 031 (entretien) ou plutôt le centre de frais 052 (administration)</p>	<p>Le code correspondant est : 13504 chef administratif d'un code de responsable avis => centre de frais 052 administration par analogie au grade/fonction</p>
<p>Le responsable et le responsable adjoint des sections cuisine/nettoyage,</p>	<p>Quelle est la grade fonction la plus appropriée ici: est-ce 13504 (chef administratif) ou 12326 (personnel de nettoyage, personnel de cuisine, personnel de blanchisserie et de linge et chef d'équipe)? S'agit-il du centre de frais 031 (entretien) ou du centre de frais 052 (administration)?</p>	<p>Le grade correspondant de la fonction est 13504 Chef administratif d'un code relatif à le responsable -avis => centre de frais 052 administration par analogie au grade/fonction</p>
<p>Nous avons un collaborateur chargé de l'administration dans le département de la cuisine.</p>	<p>Quelle est la grade fonction à attribuer ici: il s'agit de 12326 (personnel de nettoyage, personnel de cuisine, personnel de blanchisserie et de linge et chef d'équipe) ou plutôt d'un grade de la nature du personnel administratif par exemple 13596 (commis) S'agit-il du centre de frais 031 (entretien) ou du centre de frais 052 (administration)?</p>	<p>Le grade correspondant de la fonction est 13596 Commis -avis => centre de frais 052 administration par analogie au grade/fonction</p>
<p>4. PERSONNEL INFIRMIER ET ASSIMILE</p>		
<p>Infirmier(ère) en chef</p>	<p><u>1)</u> Quel est le grade/fonction d'un infirmier en chef porteur, par exemple, d'un titre professionnel particulier (TPP) spécialisé en soins intensifs et soins d'urgence, de même qu'en gériatrie? 24104 ou 24140 - 24141 ?</p> <p><u>2)</u> Quelle est exactement la différence entre 24103 et</p>	<p><u>1)</u> Le code correspondant est 24104 : infirmier en chef, pour le suivi du complément fonctionnel. Si elles sont titulaires d'un TPP (titre professionnel particulier) ou d'une QPP (qualification professionnelle particulière), cet élément sera contrôlé et adapté lors de la révision.</p> <p><u>2)</u> Le code 24103 correspond à infirmier-</p>

	24104 : un infirmier en chef ne peut-il pas toujours être classé dans le cadre moyen?	chef de service du cadre moyen. Le code 24104 correspond à infirmier en chef.
Infirmier gradué et infirmier breveté	<p>Nous nous posons des questions en ce qui concerne le personnel soignant, en particulier les codes 24116 et 24117 :</p> <p>A partir de cette année académique, les infirmiers qui terminent leurs études sont classés en infirmiers gradués et bacheliers en soins infirmiers, avec cet aspect très ennuyeux que les infirmiers brevetés (ancien code 24117) sont actuellement appelés infirmiers gradués et que les anciens infirmiers gradués (code 24116) s'appellent aujourd'hui bacheliers en soins infirmiers.</p> <p>Il n'existe encore aucun code pour désigner un master. Des actions sont-elles entreprises pour adapter la liste de codes grades/fonctions, telle qu'elle existe actuellement, à la nouvelle dénomination ?</p>	<p>. A l'heure actuelle, il existe:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des infirmiers A2 titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier. - des infirmiers A1 titulaires d'un diplôme d'infirmier gradué qui a été délivré jusqu'en 2004. - des infirmiers A1 titulaires d'un diplôme de bachelier en soins infirmiers qui est délivré depuis 2005. <p>Nous ne changerons rien à notre liste grades/fonctions applicable à partir du 01/01/2010.</p> <p>En conséquence, les infirmiers titulaires d'un <u>brevet d'infirmier hospitalier</u> doivent être repris sous le code 24117 : infirmier breveté</p> <p>Les infirmiers titulaires d'un <u>diplôme d'infirmier gradué</u> ou appelés aujourd'hui <u>bacheliers en soins infirmiers</u> doivent être repris sous le code 24116 : infirmier gradué</p>
Infirmier social	Sous quel grade/classe faut-il reprendre l'infirmier social ?	Le code correspondant est 24137 : infirmier gradué social.
Infirmier porteur du titre	1) Dans le cadre de l'adaptation relative à la liste des	1) Ces infirmiers doivent uniquement être

<p>professionnel particulier (TPP)</p>	<p>grades-fonctions applicable à partir du 1^{er} janvier 2010, nous aimerions obtenir des précisions concernant les infirmiers porteurs d'un titre professionnel particulier ou autorisés à se prévaloir d'une qualification professionnelle particulière.</p> <p>2) Un infirmier, porteur du TPP SI/soins d'urgence, soit exclusivement actif en SI, il n'y a alors aucun doute et le grade/fonction est « infirmier TPP SI/Soins d'urgence ».</p> <p>Un infirmier, porteur du TPP SI/Soins d'urgence soit exclusivement actif en gériatrie (le titre professionnel n'a donc plus de valeur ajoutée). Le grade/fonction est-il alors « infirmier gradué » ou « infirmier TPP</p>	<p>repris sous les codes attribués (24140 à 24156) s'ils <u>répondent</u> aux <u>conditions</u> posées dans l'arrêté royal du 22 juin 2010 <u>relatif à l'exécution du plan d'attractivité pour la profession infirmière en ce qui concerne les primes pour des titres et qualifications professionnels particuliers et les prestations inconfortables</u>. (porteurs d'un titre professionnel particulier ou d'une qualification et travailler effectivement dans un service, dans une fonction ou dans un programme de soins qui prévoit cette spécialisation).</p> <p>Les infirmiers qui, en revanche, sont porteurs d'un titre ou d'une qualification, mais qui <u>ne répondent pas</u> aux <u>conditions</u> du plan d'attractivité pour la profession infirmière, devront être repris sous l'un des codes 24116 à 24137 inclus, en fonction de la personne.</p> <p>2) Le code grade-fonction est 24116 : infirmier gradué car cette infirmière ne répond pas aux conditions du plan d'attractivité pour la profession infirmière.</p>
----------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>SI/Soins d'urgence » ?</p> <p>3) Un infirmier, porteur du TPP SI/Soins d'urgence soit actif dans plusieurs services (p.ex. 40% SI, 40% Gériatrie et 20% Médecine interne). s'agit-il alors d' « infirmier gradué » ou d' « infirmier TPP SI/Soins d'urgence » ?</p> <p>4) Pour l'infirmier en chef porteur d'un TPP, il est signalé qu'il faut utiliser le grade/fonction « infirmier en chef ». En va-t-il de même pour l'adjoint infirmier en chef porteur d'un TPP donc grade/fonction « adjoint infirmier en chef » au lieu de « infirmier TPP SI/Soins d'urgence »</p>	<p>3) Si elle répond aux conditions du plan d'attractivité pour la profession infirmière, il faut l'encoder dans la spécialité où elle est la plus active en tenant compte de la cohérence avec son titre. Dans ce cas, il s'agit donc du code 24140 : infirmier porteur du TPP d'infirmier spécialisé en soins intensifs et d'urgence</p> <p>4) L'adjoint infirmier en chef, il faut l'encoder en fonction du code relatif à sa spécialité, donc un code 24140 à 24150.</p>
<p>Infirmier porteur du TPP d'infirmier spécialisé <u>Pédiatrie et néonatalogie</u></p>	<p>A partir de 1/8/2012 il y a 2 nouveaux titres professionnels particuliers - qualification professionnelle particulière.</p> <p><u>16 février 2012</u> : Arrêté ministériel fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à porter le titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie.</p>	<p>A partir de 01/01/2013 vous pouvez utiliser les codes suivants dans finhosta</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le code : 24143 Infirmier porteur du TPP (titre professionnel particulier) d'infirmier spécialisé <u>en pédiatrie et néonatalogie.</u>

<p>Infirmier autorisé à se prévaloir d'une Qpp d'infirmier ayant une expertise particulière en <u>diabétologie</u></p>	<p><u>20 février 2012</u> : Arrêté ministériel fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière d'infirmier ayant une expertise particulière en diabétologie.</p> <p>Quel grade - fonction faut-il utiliser pour la pédiatrie la néonatalogie et la diabétologie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le code : <u>24152</u> <p>Infirmier autorisé à se prévaloir d'une Qpp (qualification professionnelle particulière) d'infirmier ayant une expertise particulière en <u>diabétologie</u>.</p> <p><u>Pour l'année 2012</u> : nous proposons</p> <p><u>pédiatrie et néonatalogie: 24150</u> (autre infirmier qui est porteur d'un titre professionnel particulier)</p> <p><u>diabétologie : 24156</u> (autre infirmier qui a prévalu de la qualification professionnelle particulière d'infirmier ayant une expertise particulière)</p>
<p>Infirmier porteur du TPP d'infirmier spécialisé <u>en santé mentale et psychiatrie</u></p>	<p><u>24 avril 2013</u> : Arrêté ministériel fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à porter le titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en <u>santé mentale et psychiatrie</u>.</p>	<p>A partir de 01/01/2013 vous pouvez utiliser Les codes suivants dans finhosta</p> <ul style="list-style-type: none"> Le code : <u>24144</u> <p>Infirmier porteur du TPP (titre professionnel particulier) d'infirmier spécialisé <u>en santé mentale et psychiatrie</u>.</p>

<p>Infirmier autorisé à se prévaloir d'une Qpp d'infirmier ayant une expertise particulière en <u>santé mentale et psychiatrie</u></p> <p>(Annuel 2013)</p>	<p><u>24 avril 2013</u> :</p> <p>Arrêté ministériel fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière d'infirmier spécialisé en <u>santé mentale et psychiatrie</u>.</p> <p>Quel grade -fonction faut-il utiliser ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le code : 24153 <p>Infirmier autorisé à se prévaloir d'une Qpp (qualification professionnelle particulière) d'infirmier ayant une expertise particulière en <u>santé mentale et psychiatrie</u></p>
<p>Infirmier autorisé à se prévaloir de la QPP d'infirmier ayant une expertise particulière en <u>soins palliatifs</u></p> <p>(Annuel 2014)</p>	<p><u>8/7/2013</u> :</p> <p>Arrêté ministériel fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière d'infirmier ayant une expertise particulière en <u>soins palliatifs</u>.</p> <p>Quel grade fonction faut-il utiliser ?</p>	<p>A partir de 1/1/2014 vous pouvez utiliser le code suivants dans finhosta</p> <ul style="list-style-type: none"> Le code : 24154 <p>Infirmier autorisé à se prévaloir de la QPP (qualification professionnelle particulière) d'infirmier ayant une expertise particulière en <u>soins palliatifs</u>.</p>
<p>Infirmier porteur du TPP d'infirmier spécialisé en <u>soins péri-opératoires</u></p> <p>(annuel 2014)</p>	<p><u>26/3/2014</u> :</p> <p>Arrêté ministériel fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à porter le titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en <u>soins péri-opératoires</u></p>	<p>A partir de 1/1/2014 vous pouvez utiliser le code suivant dans finhosta</p> <ul style="list-style-type: none"> Le code : 24145 <p>Infirmier porteur du TPP (titre professionnel particulier) d'infirmier spécialisé en <u>soins péri-opératoires</u>.</p>
<p>Infirmier chargé du DIRHM</p>	<p>quel est le grade/fonction a utilisé pour infirmier</p>	<p>Le code correspondant est :</p>

	chargé du DIRHM => quel codes ?	24116 ou 24117 (la notion d'infirmier prime)
Les grades fonction TPP codes 24140 à 24156 sont réservés aux personnes répondant aux conditions pour bénéficier de la prime	<p>Suite à l'instauration de l'IFIC, il existe différents cas de figure pour les personnes bénéficiant d'un TPP pourriez-vous me dire quels sont les codes à appliquer?</p> <p>Personne bénéficiant d'un TPP en gériatrie avant le 31/08/18 et travaillant en gériatrie => 24141</p> <p>Personne bénéficiant d'un TPP en gériatrie avant le 31/08/18 et ne travaillant plus en gériatrie => cette personne garde son droit à la prime => quel code?</p> <p>Personne bénéficiant d'un TPP en gériatrie obtenu après le 31/08/18 et travaillant en gériatrie => cette personne n'a pas de droit à la prime => 24141?</p> <p>Personne bénéficiant d'un TPP en gériatrie obtenu après le 31/08/18 mais ne travaillant plus gériatrie => ?</p>	<p>Normalement nous prenons la situation au 31/12 de l'année au clôture du bilan et compte de résultat dans notre application porthealth finhosta concernant les données personnelles des tableaux 13-14-15</p> <p>Grade-fonction finhosta pour l'exercice comptable 2018</p> <p>a) Personne bénéficiant d'un TPP en gériatrie avant le 31/08/18 et travaillant en gériatrie => 24141 => ok</p> <p>b) Personne bénéficiant d'un TPP en gériatrie avant le 31/08/18 et ne travaillant plus en gériatrie => cette personne garde son droit à la prime => quel code? => 24141</p> <p>c) Personne bénéficiant d'un TPP en gériatrie</p>

	<p>Remarque :</p> <p>On mentionne que les codes 24140 à 24156 sont réservés aux personnes répondant aux conditions pour bénéficier de la prime notamment "travailler dans un service qui prévoit cette spécialisation" (or ce n'est plus une condition pour bénéficier de la prime...) il est dit qu'on peut utiliser le 24145 pour les TPP du bloc opératoire alors que ce TPP n'a jamais donné droit à une prime</p>	<p>obtenu après le 31/08/18 et travaillant en gériatrie =>cette personne n'a pas de droit à la prime => 24141? Ok</p> <p>d)Personne bénéficiant d'un TPP en gériatrie obtenu après le 31/08/18 mais ne travaillant plus gériatrie => quel code ? 24141</p> <p>Remarque :</p> <p>=>Réponse : ce n'est plus une condition pour bénéficier de la prime dans notre application porthealth finhosta</p> <p>Réponse : il faut prendre la situation au 31/12 de l'année au clôture du bilan et compte de résultat dans notre application porthealth finhosta</p> <p>Si la personne TPP n'a jamais obtenu le droit à une prime avant ou après le 31/08/2018 à la situation du 31/12, vous ne pouvez pas utiliser les grades fonction finhosta TPP</p>

5. PERSONNEL SOIGNANT		
<p>Assistants logistiques Dans tableaux 13-14-15</p>	<p>Selon les nouvelles instructions, les aides-soignants titulaires d'un enregistrement définitif ou provisoire doivent figurer sous le code 25200. Les assistants logistiques du type Maribel social relèvent du code 25300.</p> <p>1) Qu'en est-il des auxiliaires logistiques qui n'entrent pas dans le cadre du Maribel social ni dans celui d'autre personnel non qualifié (p. ex. auxiliaires au service de stérilisation? Est-il permis de leur attribuer également le grade/fonction 25300 à partir du 01/01/2010?</p> <p>2) Une distinction est-elle encore établie entre les assistants logistiques porteurs d'une attestation de formation relevant ou ne relevant pas du Maribel social ?</p>	<p>1) En ce qui concerne le personnel « <u>assistant logistique</u> » <u>ne disposant pas d'une attestation</u> de formation d'assistant logistique, il vous faut le reprendre sous le code 25256 : secrétaire hospitalier. S'il s'agit d'<u>autre personnel auxiliaire non diplômé</u>, il vous faut le mentionner sous le code 36434 : technicien du matériel médical.</p> <p>2) Le personnel « assistant logistique », Maribel social ou non-Maribel social, porteur d'une attestation de formation doit être mentionné sous le code 25300 : Assistant logistique</p>
<p>Soignant sans visa Dans tableaux 13-14-15</p>	<p>Quand un soignant n'a pas aucun visa, quelle grade fonction nous devons accorder</p>	<p>Normalement on ne peut pas retrouver cette personne comme soignant, ni elle/il ne peuvent pas exercer cette fonction (aussi pas dans l'attente). Une autre concrétisation doit être donnée.</p> <p>Si ceci n'est pas arrivé pourtant, nous proposons de coder cette personne en sous dessous de 25300 assistant logistique, ces personnes ne peut pas effectuer aucune acte soignant aussi moins que le soignant</p>

		non-reconnu
6. PERSONNEL PARAMEDICAL ET AUTRE PERSONNEL		
Assistant(e)s en pharmacie	Quels codes-fonctions faut-il utiliser pour les "assistants en pharmacie" niveau A1 et A2 ?	<p>La profession d' « assistance en pharmacie » est une profession paramédicale au sens de l'article 22bis de l'arrêté royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de l'art de guérir, de l'art infirmier, des professions paramédicales et aux commissions médicales. La profession en question s'exerce sous le titre professionnel d' « <u>assistant pharmaceutico-technique</u> », voir articles 1 et 2 de l'A.R. du 05/02/1997 relatif au titre professionnel et aux conditions de qualification requises pour l'exercice de la profession d'assistant pharmaceutico-technique et portant fixation de la liste des actes dont celui-ci peut être chargé par un pharmacien (M.B. du 2/7/1997).</p> <p>Le code correspondant est 36478 : assistant pharmaceutico-technique</p>
Psychologue dans une unité de soins	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un psychologue dans une unité de soins ?	<p>Si le psychologue a un rôle direct dans les <u>soins au patient</u> comme c'est le cas en centres de frais <u>A,K ou T</u>.</p> <p>Le code correspondant est 36469 : Psychologue chef dans unité de</p>

		soins ou 36470 : Psychologue dans unité de soins
Criminologue dans une unité de soins	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un criminologue dans une unité de soins?	En tant que criminologue au département , en apport avec les patients et le suivi dans un contexte d'analyse de sécurité et de risques, est une fonction qui correspond fortement à la fonction de psychologue. Le code correspondant est 36470: Psychologue dans unité de soins ou 36496: autre personnel paramédical
Psychomotricien	Quel grade/fonction faut-il utiliser pour un psychomotricien ?	Le code correspondant pour psychomotricien est : 36496 : autre personnel paramédical
Le spécialiste de beauté/esthéticien	Concernant quel grade/fonction pour spécialiste de beauté/esthéticien => quel codes ?	Le code correspondant est : 36496 Autre personnel paramédical
7. NOUVEAUTE		
Maribel social	A partir de 2010, outre le Maribel social, il existe également un Maribel fiscal (dont l'imputation s'effectuera probablement via le Fonds Maribel social). Nous aimerions savoir comment il faut comptabiliser les charges de personnel de ces personnes reprises dans le Maribel fiscal? 1) Créera-t-on pour celles-ci un nouveau type de personnel ? 2) De quel type de personnel ces personnes relèvent-elles ? 3) Le congé complémentaire au financement maribel social peut être mis aussi sous le code « 0 personnel	1) Non, on ne créera pas pour celles-ci un nouveau type de personnel. 2) Ces personnes relèvent du Maribel social : type de personnel 4. 3) oui, à l'exception du personnel qui fait partie du personnel subsidié du financement maribel social (dans ce cas il faut utiliser le code "4" Maribel Social

	normal « comme type de personnel ?	
Type de personnel	Quel code type de personnel doit être appliqué aux jeunes en stage de transition (instapstage) ? il s'agit d'un stage de 3 à 6 mois pour lequel l'ONEM intervient financièrement par une allocation.	Pour le type de personnel, il faut se mettre sur le type « 1 = Stagiaire ONEM ou Convention de 1er Emploi »
8. CHANGEMENT		
	<p><u>A) Médiateur interculturel</u> Code 13628 : le médiateur interculturel (rubrique personnel administratif) se retrouve dans les versions 2006, 2007 à 2010 et au-delà. Code 36488 : le médiateur culturel (rubrique personnel paramédical) se retrouve uniquement dans la version SF BUD 2006.</p> <p>1) Faut-il en déduire qu'à partir de la version relative à l'année comptable 2007, la fonction de médiateur culturel est intégralement remplacée par la fonction de médiateur interculturel ? 2) Faut-il changer l'imputation de ces travailleurs de personnel paramédical en personnel administratif ?</p> <p><u>B) Diplôme étranger/ personnel soignant sans diplôme</u> Les grades/fonctions suivants disparaissent dans la version 2010 Par quels grades fonctions sont-ils remplacés ? 25296 : diplôme étranger sans agrément 25216 : personnel soignant sans diplôme rémunéré au</p>	<p><u>A) Médiateur interculturel</u></p> <p>1) Oui, le grade/fonction 36488 a été abrogé pour la collecte SFANN annuelle 2006 et SFACC accords sociaux 2006 et ensuite dans Finhosta version 2.7 2) Oui, l'imputation en personnel paramédical doit être transférée en personnel administratif.</p> <p><u>B) Diplôme étranger/ personnel soignant sans diplôme</u> Depuis la publication de l'A.R. du 12/01/2006 fixant les modalités d'enregistrement comme aide-soignant, le personnel soignant doit être enregistré comme aide-soignant. Les aides-soignants titulaires d'un</p>

	barème 1.22	enregistrement définitif ou provisoire doivent être repris sous le code 25200 : Aide-soignant Toute autre personne qui ne se situe pas dans cette procédure, ne peut plus exercer la fonction.
9 .REMARQUE IMPORTANTE		
La <u>fonction effective prime</u> sur le grade ou le statut.		
Exception : Collecte Accords Sociaux Pour les personnels infirmiers, le diplôme prime sur la fonction effective.		
10 .ALGEMENE OPMERKINGEN		
<p>Question : Dans notre BFM 2019, nous avons reçu, par le biais du contrat "Internering 2019 Hof van Antwerpen", des fonds pour la création d'une organisation mobile Equipe Internering (MEI). Ce contrat stipule que nous devons recruter un certain nombre de masters et de bachelors. Plusieurs diplômés ont été sélectionnés au moment du recrutement, parmi lesquels l'infirmier, les ergothérapeutes,...</p> <p>Tous les diplômés sont différents, mais ils exercent tous la même fonction: collaborateur mobile. Leur rémunération est calculée au même grade.</p> <p>Quel code de fonction de grade doit-il y être associé ? Ont-ils droit à l'ADV parce qu'ils travaillent directement avec les internés? (Ce code de fonction est-il lié à l'ADV ayant droit?)</p> <p>Réponse : Fonction de grade à utiliser pour le collaborateur mobile ◊ en relation avec son diplôme/fonction ◊ p.ex. : pour un infirmier = 24126 (infirmier psychiatrique gradué) ou 24127 (infirmier psychiatrique breveté); pour un ergothérapeute = 36456; ...</p> <p>Ils ont droit à l'ADV parce qu'ils sont au paiement de l'hôpital.</p>		